# ENQUÊTE DE CONJONCTURE ÉTÉ 2022

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

**ÎLE-DE-FRANCE**

*Enquête réalisée par l'I.S.M. pour le compte de la CAPEB Régionale Île-de-France du 21 Juillet au 09 Août 2022 auprès de 13 799 entreprises artisanales du Bâtiment de la région Île-de-France*

## ACTIVITÉ **********

Le niveau d'activité est orienté à la baisse sur le second trimestre 2022 pour près de 40 % des entreprises. Toutefois, un tiers de ces entreprises étaient auparavant en surcharge d'activité. Pour ces dernières, il s'agit plutôt d'une sortie de période de surchauffe.

Seules 25 % des entreprises sont à la fois en baisse d'activité et en sous-charge de travail. Les entreprises sans salariés sont plus souvent dans cette situation, de même que les entreprises des travaux d'installation.

Le nombre d'entreprises affichant une activité à la hausse (18,5 %) est relativement stable sur un an.

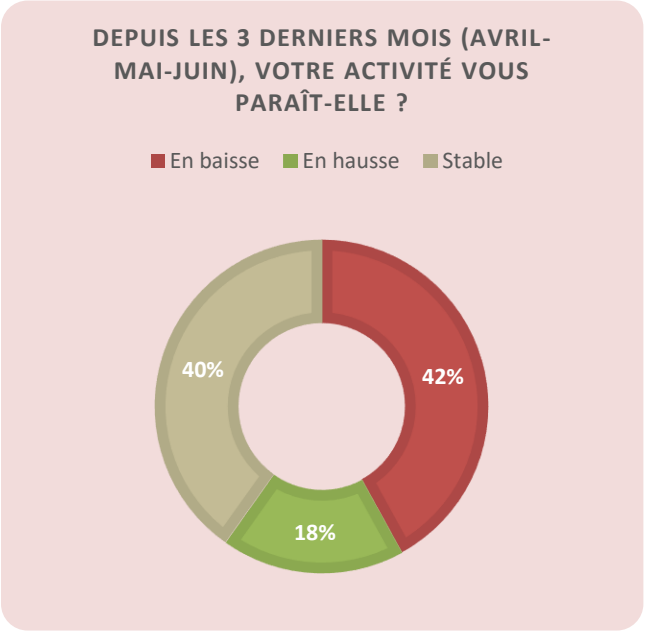


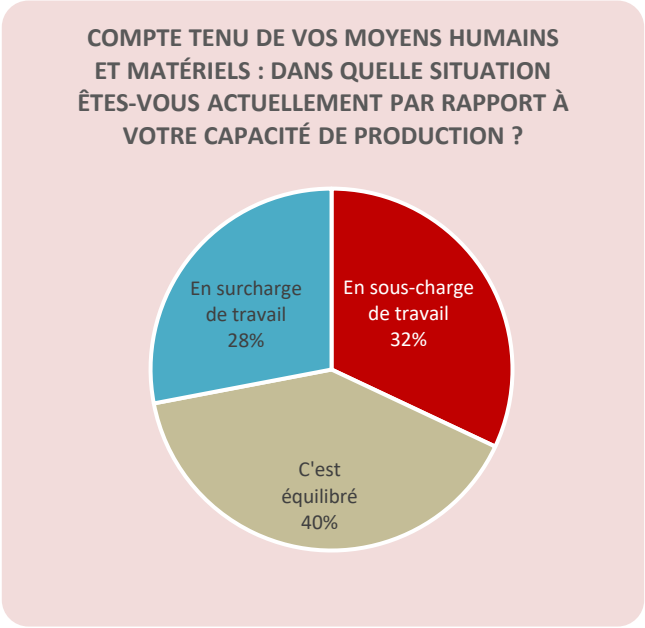


28 % des entreprises sont encore en surcharge de travail. Les entreprises polyvalentes (tous corps d'état) ainsi que les entreprises de 5 à 10 salariés sont plus souvent dans ce cas de figure.

Sans surprise, ces entreprises en surchauffe font plus souvent appel à des sous-traitants.

| | Capacité de production « c'est équilibré » | En sous-charge de travail | En surcharge de travail |
|---|---|---|---|
| Activité en baisse | 26% | **63%** | 11% |
| Activité en hausse | 31% | 8% | 62% |
| Activité stable | 61% | 12% | 27% |

## ********** ÉVOLUTION DES CARNETS DE COMMANDES

Plus de la moitié des répondants ont au plus 2 mois de visibilité sur leurs carnets de commandes (la durée moyenne est de 3.6 mois).

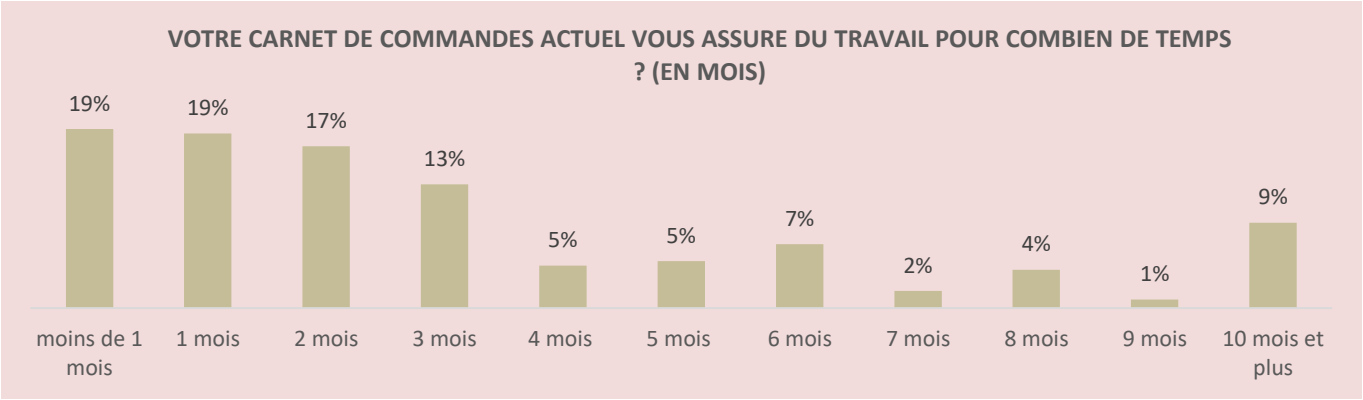


Une programmation des carnets rendue incertaine en raison des délais d'approvisionnement auprès des fournisseurs.

## SITUATION FINANCIÈRE **********

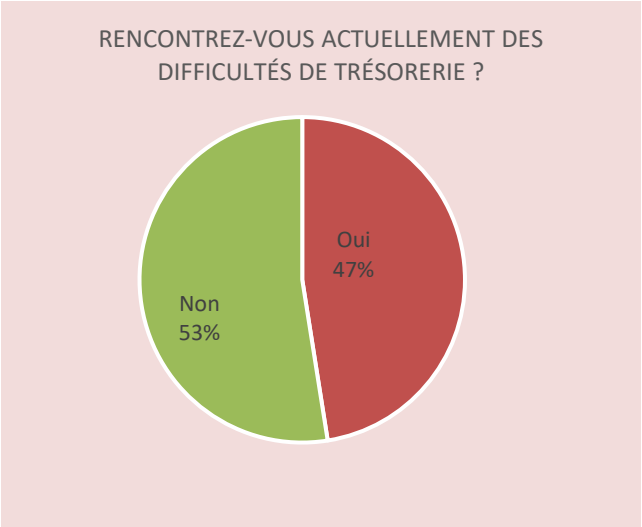


Près de la moitié des entreprises rencontre des difficultés de trésorerie.

Cette part se monte à 70 % pour les entreprises en baisse d'activité et en sous-capacité de production.

Outre la baisse d'activité, ces difficultés peuvent être liées en partie également à l'allongement des délais de paiement des clients qui augmente pour plus d'un tiers des entreprises (63 % des entreprises faisant face à un allongement des délais de paiement clients ont des difficultés de trésorerie).

Paradoxalement, les délais de paiement auprès des fournisseurs sont drastiquement raccourcis.

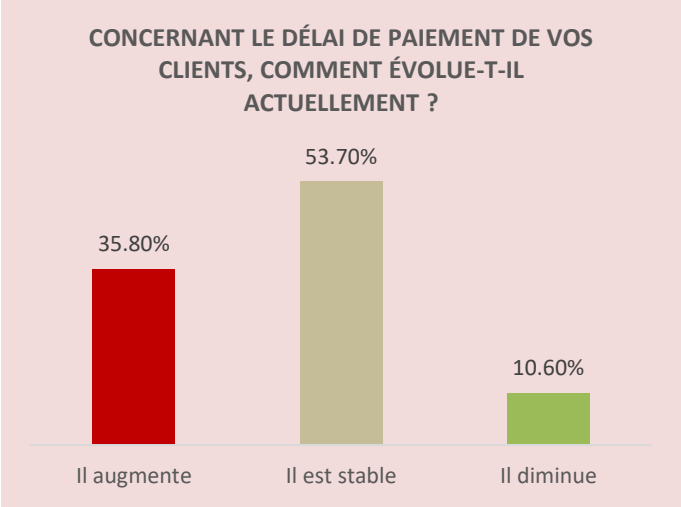

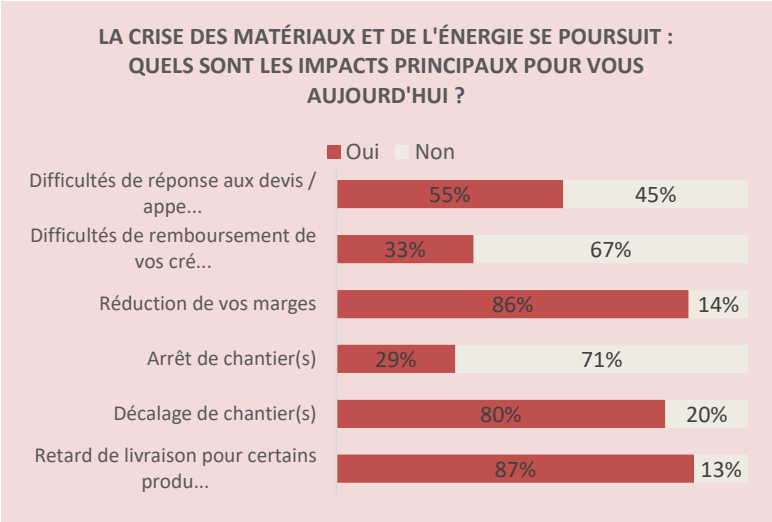


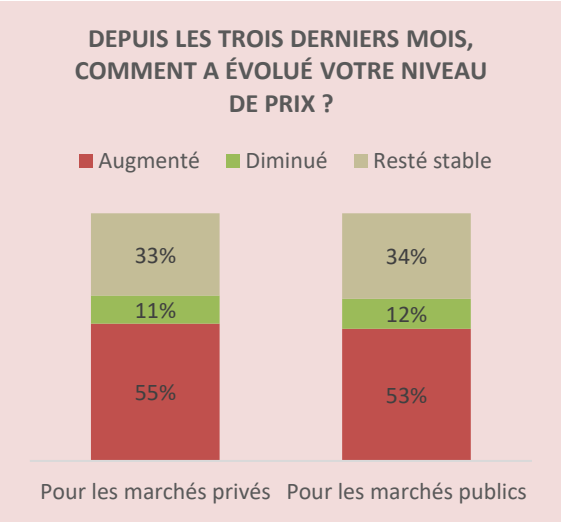


La crise des matériaux et de l'énergie explique également pour une large part la baisse de l'activité et les difficultés financières. Les principaux points d'impacts signalés sont le retard de livraison des matériaux, le décalage de chantiers et la réduction des marges.

Un tiers des entreprises ont des difficultés à faire face à leurs créances.

Toutes les entreprises n'ont pas répercuté les augmentations de prix sur leur niveau de prix.

## EFFECTIFS / FORMATION **********

La moitié des entreprises employeuses ont maintenu leurs effectifs ces trois derniers mois. 22 % ont embauché.

Peu de licenciements ont été opérés malgré la baisse d'activité. Les personnes licenciées sont par ailleurs souvent remplacées.

Les perspectives de rentrée sont plutôt encourageantes en matière d'emploi : 36 % des entreprises employeuses envisagent d'embaucher (et même 48 % des entreprises en surcharge d'activité). S'agissant des entreprises sans salariés, 13 % comptent franchir le pas de la première embauche.

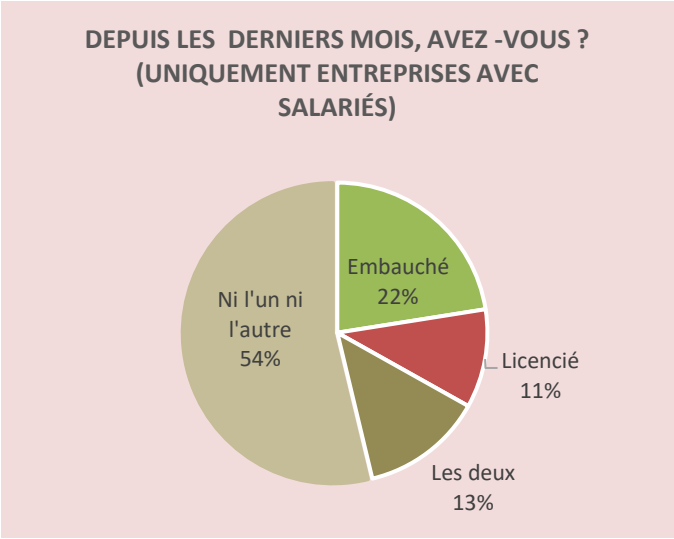


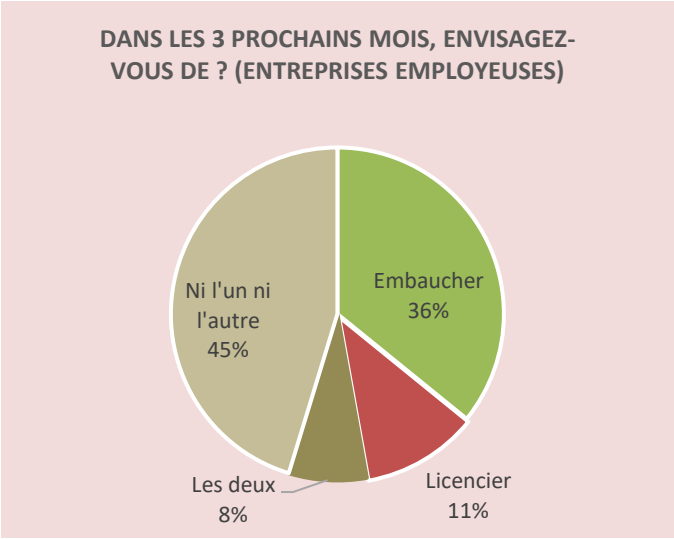

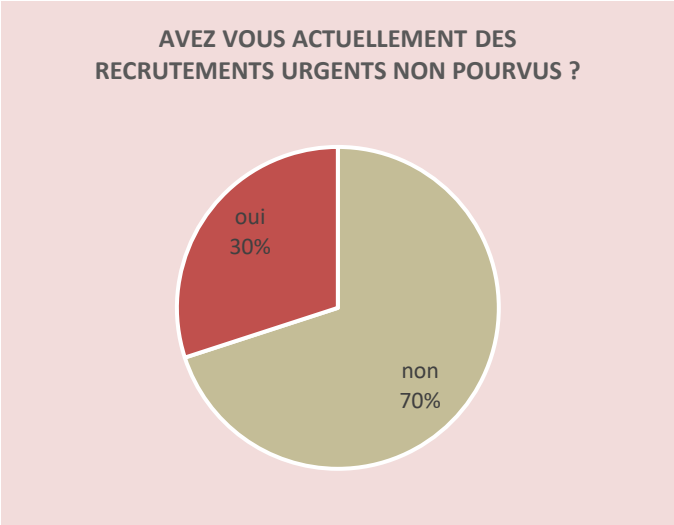


30 % des entreprises déclarent avoir des emplois non pourvus.

Les entreprises en surcharge sont plus concernées (48 %) de même que les entreprises dont l'activité est en hausse (37 %).

Cela étant dit, 11 % des entreprises en sous-charge d'activité ont des emplois non pourvus. Ce besoin de compétences peut engendrer des situations de sous-production et des pertes de chantiers.

## APPRENTISSAGE **********

Environ ¼ des entreprises répondantes ont formé au cours de la précédente année scolaire un apprenti et un stagiaire, 12 % un contrat pro.

Le taux de formation d 'apprentis paraît élevé au regard des scores habituels de la région. Cela peut s'expliquer par la forte présence d'entreprises de travaux d'installation dans l'échantillon. Peut-être peut-on y voir également la conséquence de la réforme de l'apprentissage et des mesures d'aides exceptionnelles.

L'apprentissage est quasi-inexistant dans les entreprises sans salariés. Il est le plus répandu dans les entreprises de 5 à 10 salariés.

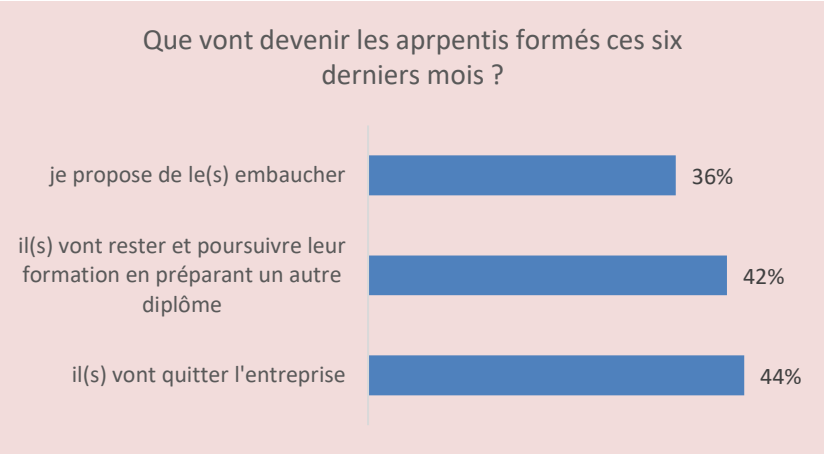


40 % des apprentis formés ont reçu une proposition d 'embauche de leur maître d'apprentissage à l'issue de la formation.

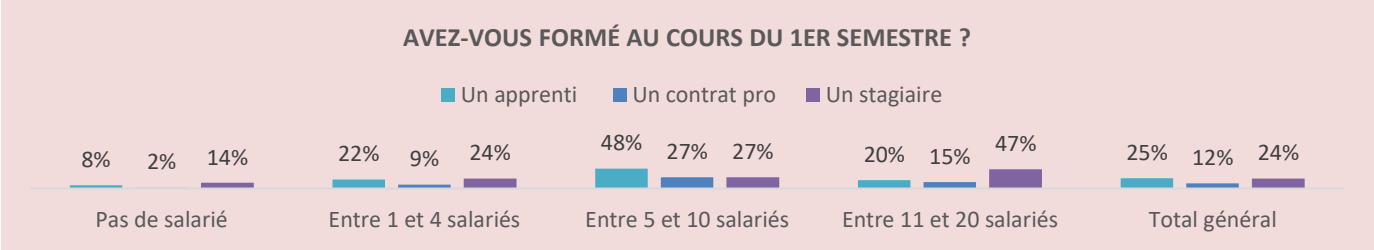


### Que vont devenir les apprentis formés ?

Dans 36 % des cas, les apprentis vont recevoir une proposition d'embauche de la part des entreprises qui les a formés.

Pour la rentrée qui commence, les projets d'embauches apparaissent en hausse, notamment au sein des entreprises sans salariés. Il y a là, sans doute également, un résultat des mesures d'aides exceptionnelles à l'embauche d'apprentis.

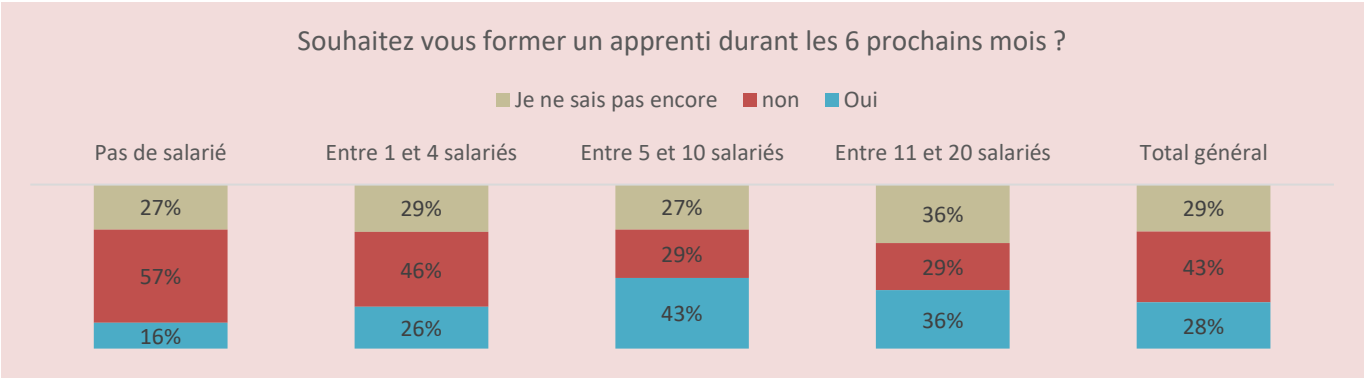


Les entreprises réticentes à accueillir des apprentis avancent deux arguments majeurs :

- L'absence de besoin (28 %)
- Le manque de temps pour les former (18 %)

15 % (soit 5% du total des entreprises) mettent en avant une mauvaise expérience.

Les autres raisons évoquées sont principalement l'absence de spécialité dans l'activité de l'entreprise, la difficulté à trouver des jeunes motivés ou l'absence de conformité des locaux.

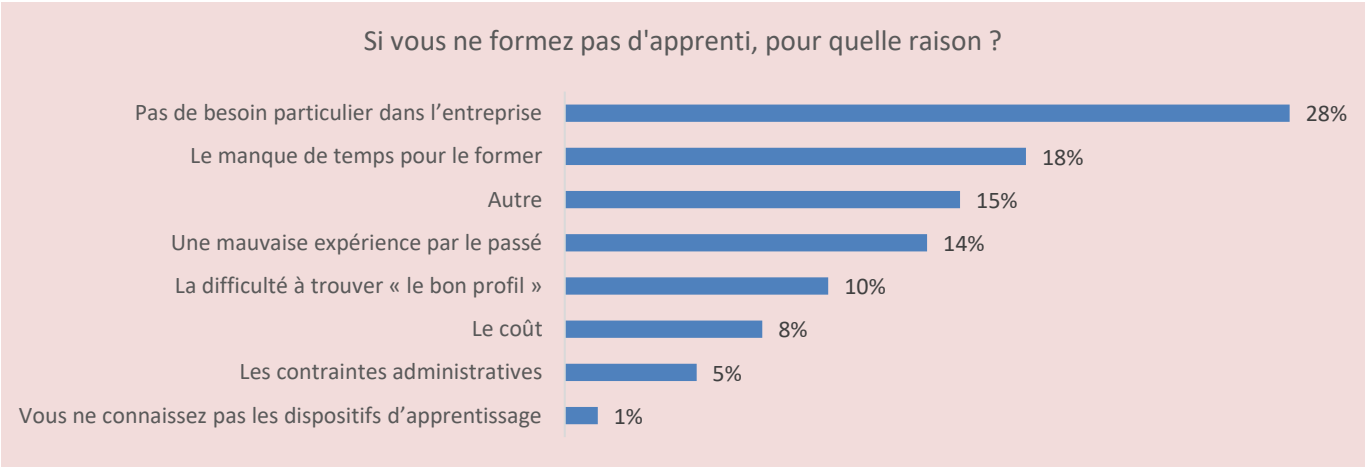

********** CONCLUSION

D'une manière générale, cette période estivale a connu une forte activité et si les carnets de commandes semblent se maintenir, il est à noter un fléchissement global synonyme à la fois d'un retour à la « normale » et à la fois conforme à un volume de commandes en baisse ; c'est d'ailleurs ce qui est source de vigilance à l'aube d'une éventuelle période de sous-activité.

Soulignons aussi que la Construction neuve est en « panne » obligeant les acteurs du secteur à se réfugier sur le secteur de la rénovation – entretien - maintenance.

Il apparaît que les délais d'approvisionnement incertains et longs, dont les fournisseurs ne garantissent plus le coût final, génèrent des mises en chantier reportées, des livraisons retardées voire des chantiers annulés.

Une situation qui vient renforcée celle identique due à une main-d'œuvre introuvable ne permet pas aux entreprises de fonctionner à l'optimum de leur outil de production. Paradoxe quand on constate que 70 % des entreprises de 1 à 10 salariés forment des apprentis et que près de la moitié d'entre eux quittent leurs entreprises formatrices pour intégrer une PME voire un grand groupe ou pour s'installer à leur compte.

En conclusion, la tendance pousse raisonnablement le secteur à la prudence bien que celui-ci reste optimiste quant à l'avenir. En effet, s'il faut retenir quelque chose des signaux économiques et énergétiques mondiaux, c'est que le secteur de la Construction a sa « pierre à l'édifice » à apporter pour lutter contre le réchauffement climatique. La quasi-totalité du parc immobilier ne répond toujours pas aux normes vertueuses, il y a donc tout un secteur d'activités à soutenir, à encourager, à accélérer pour favoriser une relance économique globale.

**Plus Fort Ensemble !**

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment - Région Île-de-France
2 bis, Rue Béranger – 75003 PARIS
Courriel : contact@capebidf.fr - Tél. : 01 53 60 51 80

**53 rue Ampère - 75017 Paris**
**(33) 09 83 60 58 60 - dir@infometiers.org**